



CONCOURS BEURSANT LE FLOREAL



Samedi 4 et Dimanche 5 avril 2020

Qualificatif pour le Championnat de France

ORGANISE CONJOINTEMENT PAR LES COMPAGNIES D'ARC DE

SAINT MAUR

55, QUAI DE BONNEUIL
94210 LA VARENNE

☎ 01.70.13.31.18/07 70 90 28 54

✉ concours@arcsaintmaur.fr

CHENNEVIÈRES

15, RUE DES ARCHERS
94430 CHENNEVIÈRES

☎ 01 45 76 13 19

Départs :

Quatre départs le samedi et trois départs le dimanche par peloton de 5 tireurs dans les 2 jeux de Saint-Maur et les 2 jeux de Chennevières (cf. adresses ci-dessus).

- Samedi 4 avril → 9h - 11h 30 - 14h - 16h 30
- Dimanche 5 avril → 9h - 11h 30 - 14h

Récompenses :

- **Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie**
- **La coupe de Saint-Maur**, par équipe de 4 tireurs, toutes catégories, au plus grand nombre de NOIRS (ex aequo départagés aux HONNEURS/CHAPELETS, arcs classiques uniquement).
- **La coupe de Chennevières**, par équipe de 4 tireurs, toutes catégories, au plus grand nombre d'HONNEURS (ex aequo départagés aux NOIRS/CHAPELETS, arcs classiques uniquement).
- **La coupe Cupidon**, par équipe de 4 tireurs, tous types d'arcs confondus, au plus grand nombre d'HONNEURS (ex aequo départagés aux NOIRS/CHAPELETS).
- **La coupe Tradition** par équipe de 3 tireurs, arcs droits uniquement, au plus grand nombre d'HONNEURS (ex aequo départagés aux NOIRS/CHAPELETS).

La remise des prix aura lieu à la Compagnie de Saint-Maur le **Dimanche 5 avril** vers 18h00.

Inscriptions :

- A adresser avant le 28 mars à :

Amélie AUVIGNE

55, quai de Bonneuil - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

07 70 90 28 54 / concours@arcsaintmaur.fr

- Le remplissage des pelotons et les places restantes sont visibles au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions à cette adresse : <https://www.arcsaintmaur.fr/floreal.php>
- Inscription toutes catégories : **9,00 €uros**
- Chèque, à adresser **avant le 28 mars**, libellé à l'ordre de « **Compagnie d'Arc de Saint-Maur** »



La Compagnie se réserve le droit de modifier vos lieux et heure de tir en fonction des disponibilités.

A NOTER : Tenue blanche ou de Club/Compagnie appréciée. Tous les types d'arcs sont acceptés. Pensez à vous munir de la licence, du passeport. Utilisation de flèches carbone sous la responsabilité du tireur.

LE Floréal 2020

Responsable

Nom/Prénom : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Compagnie/Club : _____

NOM et PRENOM	LICENCE	ARC AD/CI/Co	CATEGORIE	Tir à		Samedi				Dimanche		
				St-Maur	Chennevières	9h	11h30	14h	16h30	9h	11h30	14h
1-												
2-												
3-												
4-												
5-												
6-												
7-												
8-												
9-												
10-												

Les préférences (heure et lieu de tir) seront satisfaites en fonction des disponibilités dans l'ordre des dates d'inscription

A renvoyer avant le 28 mars, accompagné d'un chèque de : (nb de tireurs) X 9,00 € = €

à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Saint-Maur - 55 quai de Bonneuil - 94210 La Varenne